

Une plainte pénale jurassienne pour fermer Fessenheim?

Jeudi 31 mars 2016

Mohamed Musadak [1]



Des députés jurassiens veulent engager une procédure judiciaire pour mise en danger de la vie d'autrui et accélérer la fermeture de la plus vieille centrale française.

Les options de publication

Non

Journaliste:

Mohamed Musadak

Après Genève, le Jura pourrait être le second canton à tenter une action en justice «pour mise en danger de la vie d'autrui» afin d'obtenir la fermeture d'une centrale nucléaire française. Une motion du groupe Verts et CS-POP vient en effet d'être déposée au Parlement jurassien. Elle exige du Gouvernement qu'il porte plainte en France afin de pousser les autorités à mettre hors service la centrale de Fessenheim. Une mesure choc qui devra convaincre des partis sceptiques.

Située à environ 60 kilomètres de Delémont, la plus vieille centrale de France représente un risque important pour les habitants de la région, explique Ivan Godat, député Vert et auteur de la motion. Sa dégradation croissante, l'entretien défectueux de ses équipements et sa situation sur une zone sismique et inondable la rendent encore plus dangereuse.» Si le constat du député écologiste est sans appel, il n'en demeure pas moins partagé par une grande partie de la classe politique de la région. Depuis 2011 et l'accident de Fukushima, les cantons du nord-ouest de la Suisse se mobilisent en effet pour réclamer la fermeture de la décriée centrale. Sans résultats jusqu'à présent.

Vieux combat

Ces dernières semaines pourtant, le débat se ranime. La faute a un incident survenu en avril 2014 sur le réacteur n°1 et «dont les députés n'ont pris connaissance qu'il y a un mois», s'indigne Erica Hennequin, présidente du groupe parlementaire Verts et CS-POP. Les élus Verts dénoncent «non seulement l'opacité de l'Autorité de sûreté nucléaire française (ASN), mais également l'évaluation de l'incident. L'ASN l'a en effet classé au niveau 1 sur une échelle qui va de 0 à 7. Or, Ivan Godat, citant les médias allemands *Süddeutsche Zeitung* et *WRD* fait état «d'une suite de défaillances techniques et de chaos qui aurait conduit à ce que le réacteur ne soit temporairement plus contrôlable». Erica Hennequin estime quant à elle que Fessenheim «est une véritable cocotte-minute aux standards de sécurité obsolètes».

La Confédération impuissante

Conscient que l'inquiétude de la population jurassienne était en train d'enfler, le Gouvernement jurassien, que *Le Courrier* n'a pas réussi à joindre, a entamé des démarches. Il a écrit ce mois à la conseillère fédérale Doris Leuthard pour qu'elle intervienne auprès des autorités françaises et exige officiellement la fermeture de la centrale, comme l'a fait récemment Barbara Hendricks, ministre allemande de l'Environnement.

La demande jurassienne risque cependant de rester lettre morte à Berne. A la mi-mars, la conseillère fédérale chargée de l'Environnement a en effet répondu à une demande semblable de parlementaires fédéraux bâlois. Elle a expliqué que, faute de bases légales suisse ou internationale, elle ne pouvait pas exiger de la France la fermeture du site de Fessenheim.

Tergiversations françaises

Sa prochaine réponse, très certainement similaire, risque de décevoir le Parlement jurassien, qui a voté lors de sa dernière session une résolution du PCSI demandant au Gouvernement de tout mettre en œuvre pour accélérer le démantèlement du site nucléaire. Les députés du plus jeune canton suisse commencent en effet à perdre patience face aux tergiversations françaises.

Promesse de campagne de François Hollande, la mise hors service du vétuste site peine à se dessiner. Emmanuelle Cosse, ministre Verte du Logement, avait annoncé au mois de mars que la fermeture aurait «lieu en 2016». Une déclaration immédiatement contredite par Emmanuel Macron, ministre de l'Economie, indiquant «qu'aucune date ne pouvait encore être arrêtée mais qu'une décision serait prise cette année».

Ces incertitudes font dire à Erica Hennequin, que «c'est le bon moment pour mettre la pression à un gouvernement en plein doute». Pas sûr toutefois que son parti soit suivi par le parlement. Thomas Shaffter, pourtant président du PCSI, formation à l'origine de la résolution enjoignant le Gouvernement à agir, n'est pas convaincu par la proposition. «Nous ne nous sommes pas encore prononcés mais nous

privilégierons sans doute une solution politique plutôt que judiciaire.» L'urgence ayant été refusée pour la motion Verte lors de la dernière session, elle ne sera discutée au Parlement qu'en automne prochain.

Le Courrier

[Jura](#) [2][Mohamed Musadak](#) [3]Nucléaire